

Pacte mondial des nations unis

Communication sur le progrès - 2020



Mars 2021

Sommaire

Introduction

Présentation de WEVIOO

01. Les principes relatifs aux droits de l'homme

- 01-1. Evaluation, politique et objectifs
- 01-2. Mise en œuvre
- 01-3. Mesure des résultats

02. Les principes relatifs aux droits du travail

- 02-1. Evaluation, politique et objectifs
- 02-2. Mise en œuvre
- 02-3. Mesure des résultats

03. Les principes relatifs à l'environnement

- 03-1. Evaluation, politique et objectifs
- 03-2. Mise en œuvre
- 03-3. Mesure des résultats

04. Les principes relatifs à la lutte contre la corruption

- 04-1. Evaluation, politique et objectifs
- 04-2. Mise en œuvre
- 04-3. Mesure des résultats



INTRODUCTION

La démarche RSE WEVIOO, initiée en 2011, fait partie intégrante de notre stratégie et de notre Système de Management: depuis plus de huit ans, nous avons intégré des préoccupations sociales et environnementales dans notre stratégie.

Notre objectif est d'être:

- *Un employeur engagé* : qui développe des relations responsables avec ses collaborateurs (éliminer toute forme de discrimination)
- *Une entreprise éthique* : qui exerce ses activités de façon éthique et conforme aux réglementations de son secteur d'activité et qui respecte toutes ses parties prenantes
- *Une entreprise responsable et durable* : qui développe la croissance et l'efficacité économique à travers des modes de production et de consommation durables.
 - Ce sont des engagements de WEVIOO renforcés par la signature en 2017 de l'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies. Chaque année, nous présentons ce rapport Communication sur les progrès accomplis comme preuve de notre engagement à l'égard de la mise en œuvre des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies

DÉCLARATION DE SOUTIEN AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIS

17/02/2017

A nos parties prenantes :

Je suis heureux de vous confirmer que WEVIOO réaffirme son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Dans cette communication sur le progrès annuelle, nous décrivons nos actions visant à améliorer continuellement l'intégration du pacte Mondial et ses principes dans notre stratégie d'entreprise, notre culture et nos opérations quotidiennes. Nous nous engageons également à partager ces informations avec nos parties prenantes en utilisant nos réseaux de communication principales.

Cordialement,

Mehdi Tekaya

Président Directeur Général



RAPPEL DES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL



Droits de l'Homme

1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence
2. A veiller à ne pas rendre complices de violations des droits de l'Homme



Droits de travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective
4. Les entreprises sont invitées à veiller à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
5. Les entreprises sont invitées à veiller à l'abolition effective du travail des enfants
6. Les entreprises sont invitées à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession



Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement
8. Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

PRÉSENTATION DE WEVIOO

WEVIOO : entreprise de Conseil et de Services Numériques

Au service des enjeux de performance, d'innovation et de globalisation de nos clients

CONSULTING

Transformation Digitale

Accélération de
projets d'innovation

Performance
opérationnelle

Industrie et Supply
Chain du futur

DIGITAL

UX digitales Web / Mobile

Digitalisation du
patrimoine applicatif

SI et infrastructures
agiles

Analytique et
Big Data

TECHNOLOGY

Solutions IoT

Capteurs Intelligents

R&D avancée en
Systèmes embarqués

PRÉSENTATION DE WEVIOO

WEVIOO : acteur international au service de stratégie de développement de ses clients

Des projets réalisés dans plus de 30 pays et des bureaux implantés dans 5 pays



350
Collaborateurs et experts métier



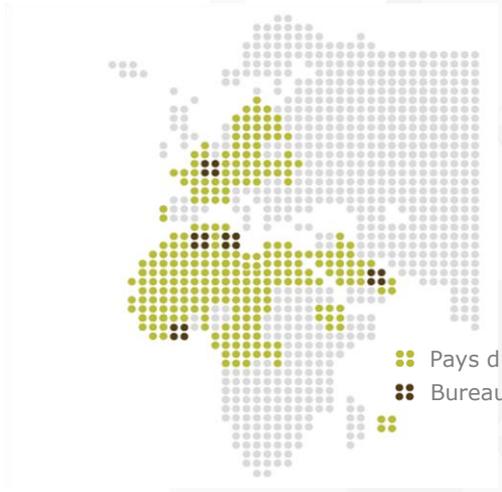
22
Années d'expérience



+30
Pays d'intervention



05
Bureaux à Tunis, Paris, Alger, Abidjan et Dubai



WEVIOO : acteur engagé dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux

➤ WEVIOO se veut être:



Un employeur engagé

qui développe des relations responsables avec ses collaborateurs (éliminer toute forme de discrimination)



Une entreprise éthique

qui exerce ses activités de façon éthique et conforme aux réglementations de son secteur d'activité et qui respecte toutes ses parties prenantes



Une entreprise responsable et durable

qui développe la croissance et l'efficacité économique à travers des modes de production et de consommation durables.

➔ Une approche de performance durable reconnu par des organismes indépendants:



LES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Principe 1

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence

01-1. Evaluation, politique et objectifs:

Consciente de la valeur que représente ses collaborateurs, WEVIOO met son capital humain au cœur de ses enjeux. WEVIOO investit continuellement dans la mise à disposition de ses collaborateurs les meilleures conditions du travail. Ainsi, elle s'engage à offrir à ses collaborateurs:

- Une vraie identité et une vraie culture d'entreprise
- Un cadre et des conditions de travail agréables favorisant le bien être des collaborateurs (le volet Marque employeur qui s'inscrit dans le cadre de la vie d'entreprises via un plan d'actions et une feuille de route annuelle. Des enquêtes et des sondages lancés périodiquement pour évaluer le niveau de satisfaction des collaborateurs; des évaluations des expériences Collaborateurs)
- Des équipes de professionnels et les meilleurs outils dédiés à la gestion des Ressources Humaines
- Une gestion de rémunération attractive et évolutive en cohérence avec la gestion de carrière
- Une Culture de management de proximité et de responsabilisation

- Ce sont des engagements formalisés dans la politique sociale de WEVIOO et qui sont renforcés par l'adhésion du pacte mondial des Nations Unies en 2017

01-2. Mise en œuvre

- Respect et soutien de la déclaration universelle des Droits de l'Homme.
- Intégration dans le bilan social des questions relatives au droit de l'homme et la discrimination: publication des indicateurs relatifs à l'emploi (pourcentage des femmes dans l'effectif total de l'entreprise; le nombre des femmes occupant des postes de direction); l'hygiène et la sécurité des collaborateurs.
- Mise en place une politique de protection des données personnelles qui se traduit par un ensemble des mesures de sécurité; de sensibilisation; une base documentaire; ...
- Lancement des enquêtes satisfaction collaborateurs en 2020 pour collecter les feedbacks des collaborateurs sur le mode télétravail durant la période de confinement (Crise COVID-19); le niveau d'accompagnement assuré par WEVIOO durant cette période et les mesures prises depuis le début de la crise sanitaire et la mise en place du Télétravail
- La signature de conventions au profit des collaborateurs (exemple convention avec des hôtels/des opticiens pour faire bénéficier les collaborateurs des réductions sur les réservations réalisées/les achats effectués/...)

01-3. Mesure des résultats

- Aucun jugement, ordonnance, amende ou autre événement dans le domaine des droits de l'homme n'a été rapporté.
- 100% des employés sont couverts par une convention collective
- Aucun accident de travail n'a été enregistré
- Résultat de l'audit 2019 réalisé ECOVADIS : note de 70% en ce qui concerne l'indicateur relatif au respect des droits de l'homme.

Principe 2

Veiller à ne pas rendre complices de violations des droites de l'Homme

LES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE TRAVAIL

Principe 3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

Principe 4

Les entreprises sont invitées à veiller à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5

Les entreprises sont invitées à veiller à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6

Les entreprises sont invitées à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

02-1. Evaluation, politique et objectifs

La lutte contre la discrimination en matière de l'emploi s'inscrit dans les principes d'éthique de WEVIOO qui promeut l'égalité des chances à travers la mise en place des critères de recrutement, des systèmes d'appréciation, d'évolution de rémunération et de gestion de carrières équitables et qui favorisent l'apprentissage et la montée en compétence des collaborateurs (via des plans de formation annuels dont l'objectif est de développer les compétences des collaborateurs et optimiser leurs employabilité)

C'est un engagement de WEVIOO renforcé par :

- L'adhésion du Pacte mondial des Nations Unies depuis 2017 pour confirmer son soutien aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- La signature en 2018 d'un accord volontaire avec l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, visant à promouvoir l'égalité des genres et l'équité dans le traitement sans aucune ségrégation ni exclusion depuis le Sourcing jusqu'à l'intégration du collaborateur

02-2. Mise en œuvre:

- Dans un but de développement d'un dialogue constructif avec ses collaborateurs, WEVIOO a organisé des élections de la Commission Consultative d'Entreprise. La direction de WEVIOO a mis en place la « Commission Consultative de l'Entreprise » pour répondre ses collaborateurs à toutes les questions relevant des sujets suivants : l'organisation du travail dans l'entreprise en vue d'améliorer la production et la productivité/l'apprentissage et la formation professionnelle/la promotion et le reclassement professionnel/activités sociales et culturelles qui peuvent être mises en place pour les salariés et leur famille/...
- Constitution d'un comité de santé et de sécurité au travail: ce comité contribue à la protection des travailleurs notamment en matière d'hygiène, de santé et de sécurité et participe à l'amélioration des conditions de travail.
- Chaque fin d'année, une campagne d'évaluation est organisée dont l'objectif est d'assurer un suivi approfondi de tous les collaborateurs.
- Elaboration des cursus de formations structurés, diversifiés et adaptés aux besoins et attentes du marché: un plan de formation annuel dégage des évaluations annuelles (entretien carrière-entretien annuel-entretien 3mois et évaluation 3 mois + des évaluations des compétences à chaque fois que le manager le souhaite) est élaboré: c'est dans le cadre notre promesse employeur, au moins une formation par collaborateur en moyenne pour l'ensemble des collaborateurs
- Organisation régulière des séances d'échange des connaissances et des bonnes pratiques entre les collaborateurs

02-3. Mesures et résultats:

- 100 % des collaborateurs ont bénéficié d'un entretien RH annuel.
- Le plan de formation est réalisé à 48% (cible 70%) sachant que le plan annuel de formation n'est pas encore clôturé (le plan de formation sera clôturé le 31/03/2021) + report de certaines formations planifiées à cause des mesures de sécurité sanitaire mises en place face au COVID-19

LES PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Principe 7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8

Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

02-1. Evaluation, politique et objectifs:

Consciente de sa responsabilité et de son implication dans la protection et la préservation de l'environnement, Wevioo intègre des préoccupations environnementales dans sa stratégie et l'ensemble de ses activités. WEVIOO se veut une entreprise citoyenne contributrice à la protection et la valorisation de l'environnement

Ainsi, la responsabilité de WEVIOO consiste à réduire son impact environnemental; préserver les ressources naturelles au moment de réalisation de ses activités

→ Ce sont des engagements formalisés dans la politique environnementale WEVIOO

02-2. Mise en œuvre:

- WEVIOO veille à préserver les ressources naturelles via la rationalisation de la consommation d'énergie et de l'eau: nous avons mis à jour notre politique environnemental pour ajouter un objectif chiffré concernant la réduction de la consommation annuelle de l'électricité et de l'eau (objectif: une réduction de 2 % chaque année).
- La solution GTC (Gestion technique centralisée) pour optimiser la consommation de la société en termes d'énergie (consommée par le système de climatisation) est toujours en place.
- La minimisation dans la mesure de possible les déplacements professionnels et ce via la mise en place des solutions pour réaliser les réunions à distance: mise à la disposition de l'ensemble des collaborateurs le Pack office 365 qui comporte des applications de communication collaborative (Teams/Skype)
- Favoriser le transport en commun des collaborateurs: WEVIOO met à la disposition de ses collaborateurs quatre itinéraires de bus

02-3. Mesures et résultats:

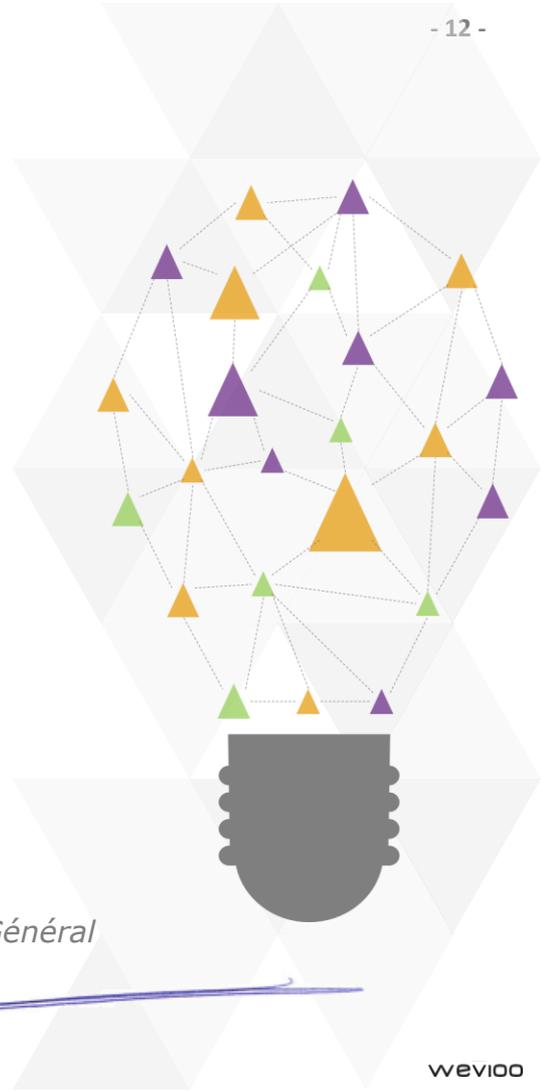
- 100% des collaborateurs WEVIOO disposent des comptes Office 365 ce qui permet de réduire les déplacements professionnels et favoriser les réunions en lignes.
- La consommation de l'électricité entre 2019 et 2020 a été réduite de 17%

LES PRINCIPES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Politique environnementale WEVIOO (rappel)

La protection de l'environnement fait partie intégrante des valeurs et de la politique générale de WEVIOO. Elle représente l'un des engagements de la société dans la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). A cet effet, WEVIOO a pris les mesures nécessaires pour limiter ou supprimer l'impact négatif de ses activités sur l'environnement. C'est un engagement formalisé dans sa politique environnementale qui se fonde sur les axes suivants:

- Respecter les dispositions légales et réglementaires nationales (Adhésion au Pacte Mondial de l'ONU)
- Préserver les ressources naturelles en maîtrisant la consommation d'énergie et de l'eau: WEVIOO veille à minimiser sa consommation d'électricité et d'eau de 2% chaque année
- Promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources en rapport avec ses besoins opérationnels
- Réduire les déplacements professionnels dans la mesure du possible
- Procurer et maintenir des conditions de travail saines et sécuritaires
- Prévenir la pollution
- Sensibiliser ses employés sur les sujets environnementaux



Président Directeur Général

LES PRINCIPES RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

02-1. Evaluation, politique et objectifs:

L'éthique est au cœur de la stratégie WEVIOO : exercer ses activités de façon éthique et conforme à la réglementation en vigueur est une priorité pour l'entreprise

→ C'est un engagement formalisé dans les politiques internes de WEVIOO (chartes/procédures...)

02-2. Mise en œuvre:

Ethiques des affaires

- Mise à jour de la charte Anti-corruption et la partager avec les fournisseurs pour signature. L'objectif de la charte Anti-corruption est de mettre en avant la responsabilité de WEVIOO et ses engagements, ainsi que ceux de tous ses collaborateurs, concernant sa tolérance zéro en termes de corruption et sujets assimilés
- Création de la Procédure « Gestion des alertes éthiques ». L'objectif de la procédure est de clarifier aux parties prenantes le canal de communication pour signaler tout acte répréhensible, toute préoccupation ou toute violation de la réglementation en vigueur ou de la politique d'éthique de l'entreprise (chartes/...) avec la protection de la confidentialité des lanceurs d'alerte et les droits de non-représailles
- Mise en place d'une Politique de sécurité de l'information dans les relations avec les fournisseurs. L'objectif de cette politique est de garantir la protection des actifs de WEVIOO qui sont accessibles aux tierces parties et de maintenir un niveau convenu de sécurité de l'information et de prestation de services conformément aux accords conclus avec les parties externes.
- Tous les prestataires de service ayant accès au système d'information de WEVIOO doivent signer un accord de discrétion et confidentialité afin de tenir confidentielles les informations de l'organisation
- Mise en place d'une politique de protection des données personnelles qui se traduit par un ensemble des mesures de sécurité; de sensibilisation des collaborateurs;...

Achats responsables

- Evaluation du degré d'engagement des fournisseurs WEVIOO dans la RSE : un questionnaire est envoyé aux fournisseurs chaque fin d'année. L'objet du questionnaire est d'évaluer l'implication sociétale et environnementale des fournisseurs ,chose qui traduit la volonté de Wevioo de s'engager sur le plus long terme aux côtés de partenaires partageant son engagement.
- Sensibilisation de la direction Achats & Moyens Généraux aux enjeux des achats responsables : participation du responsable achats et moyens généraux à une formation sur les achats responsables selon la norme ISO 20400: 2017

02-3. Mesures et résultats:

- 0 incidents liés à la sécurité de l'information
- 80% des fournisseurs ayant fait l'objet d'une évaluation RSE
- 0 Litiges avec les fournisseurs
- 90% de nos fournisseurs sont des fournisseurs locaux



wevioo

www.wevioo.com

Tunis

Tunis – Tunisia

Technopark El Ghazela
2088 Tunis- Tunisia
Tél: +216 31 34 00 00
Fax: +216 70 72 11 63
Email: contact@wevioo.com

Paris

Paris – France

43 Rue CAMILLE
DESMOULINS 92130 Issy-
les-Moulineaux
Tél: +331 49465880
Email: contact@wevioo.com

Alger

Alger – Algérie

Lot N°4 - Route des Dunes
N°407 – Alger - Algérie
Phone : +213 (0) 21 38 38
00
Tél: +213 21 24 43 57
Email: contact@wevioo.com

Dubai

Dubai – UAE

Jumeirah Lake Towers
Almas Tower, DMCC
P.O Box 340505
Dubai, Unites Arab Emirates
Tél: +971501334168
Email: contact@wevioo.com

Abidjan

Abidjan – Côte d'Ivoire

COCODY II Plateaux Les
Vallons- 6ème tranche Lot
1763 ILOT 65 - BP 1158
ABIDJAN 09
Tél: +225 59 540 640
Email: contact@wevioo.com